

Taxe d'accise—Loi

● (1240)

N'est-il pas vrai que si le déficit est si élevé c'est surtout à cause du genre de largesses accordées par les gouvernements libéraux depuis que le chef actuel de l'opposition officielle (M. Turner) a été ministre des Finances? Les conservateurs ont continué à le faire, de sorte que 60 000 sociétés ne paient aucun impôt aujourd'hui. En 1987-1988, certaines des plus grandes sociétés comme l'Alcan, la Baie d'Hudson et Bramalea n'ont versé aucun impôt.

M. Cassidy: Madame la Présidente, mon collègue de Winnipeg-Nord est loin d'avoir tort. Il se peut même que, dans mon zèle partisan, j'aie été injuste à l'égard des progressistes conservateurs lorsque j'ai lu cette liste des augmentations d'impôts que nous leur devons.

La première augmentation de la taxe de vente équivalant à 150 \$ pour la famille moyenne est attribuable aux libéraux, c'est un fait, et non pas aux conservateurs. Ces derniers l'ont simplement empruntée aux libéraux.

Lorsque nous parlons du caractère inéquitable du régime fiscal et de toutes les échappatoires et de tous les privilèges fiscaux dont bénéficient les Canadiens fortunés et les grandes sociétés, il faut bien dire que la tradition en remonte non pas aux conservateurs mais aux libéraux.

Bien entendu les libéraux parlent comme des néo-démocrates lorsqu'ils sont dans l'opposition mais agissent comme des conservateurs lorsqu'ils sont au pouvoir. Les preuves en sont nombreuses et je serais bien attristé de voir ce parti former à nouveau le gouvernement parce qu'il aurait alors l'occasion de faire passer le ministre des Finances (M. Wilson) pour un enfant de chœur. Les libéraux ont toute la compétence voulue pour favoriser les Canadiens riches et les grandes sociétés au détriment du monde ordinaire.

M. Boudria: Madame la Présidente, je voudrais poser une question à mon éminent collègue. Je me demande quelle est la politique actuelle du Nouveau parti démocratique sur la disposition fiscale concernant les actions accréditives. Je voudrais connaître sa position d'aujourd'hui par rapport à celle d'hier ou du jour d'avant, qui sont probablement toutes différentes, parce qu'elles le sont toujours.

M. Cassidy: Madame la Présidente, je répondrai brièvement à la question de mon ami de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria), pour qui j'éprouve normalement beaucoup de respect, que notre position d'aujourd'hui est la même que celle d'hier, du jour d'avant et du jour qui avait précédé. A notre avis, lorsqu'une concession fiscale a donné de bons résultats et que ses avantages l'emportent nettement sur son coût, elle mérite d'être prise en considération.

Le fait que quelque 60 mines, je crois, ont été ouvertes au Canada au cours des trois ou quatre dernières années grâce à la disposition concernant les actions accréditives en prouve le bien-fondé. Lorsqu'elle est utilisée comme échappatoire fiscale...

M. Gauthier: Une initiative libérale, à propos.

M. Cassidy: Le député parle d'initiative libérale. Un autre exemple d'initiative libérale qui a coûté dans tout le Canada la somme catastrophique de quelque 2 milliards de dollars a été le crédit d'impôt pour la recherche scientifique. Il est intéressant de remarquer que les conservateurs ont continué dans cette voie au point de gaspiller davantage les deniers publics que du temps où les libéraux ont établi la disposition en question.

Je voudrais poser des questions sur les actions accréditives et la façon dont le gouvernement a traité le problème en 1986. Cependant, notre parti peut écouter et procéder à des consultations. Nous avons parlé aux Canadiens du Nord.

[Français]

Nous avons parlé avec les prospecteurs, avec les gens de l'industrie minière, avec les résidents des communautés dans le Nord du Québec.

[Traduction]

Nous avons constaté les avantages du programme et nous avons dit qu'il faudrait le maintenir, le mettre au point et s'assurer qu'il n'est pas exploité par d'importantes compagnies telles que Falconbridge et Inco. Assurons-nous qu'il encourage les petites sociétés minières et qu'il génère de véritables activités dans les petites localités du Nord. En ce sens, je crois qu'il est très avantageux. Nous avons pour politique de l'appuyer et c'est ce que nous faisons aujourd'hui.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): La période de questions et commentaires est maintenant terminée.

[Traduction]

Le débat se poursuit; le député de York-Sud—Weston a la parole.

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Madame la Présidente, j'apprécie l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole au sujet du projet de loi C-117. Avant d'en examiner les mérites, je voudrais ajouter quelques mots concernant le Nouveau parti démocratique.

Pendant trop longtemps, ce parti a été traité avec ménagements lorsqu'il est question de ses politiques économiques.

Mme Copps: Quelles politiques économiques?

M. Nunziata: Quelles politiques économiques? Je reviendrai là-dessus tout à l'heure. Les députés néo-démocrates occupent depuis trop longtemps leur petit coin du côté gauche de la Chambre, en sachant qu'ils ne formeront jamais un gouvernement, font toutes sortes de promesses et adoptent toutes sortes de politiques économiques. Ces politiques, qu'elles touchent l'OTAN ou l'économie, nous font toutefois connaître le parti sous son vrai jour.

Les néo-démocrates sont passés maîtres dans l'art de l'hypocrisie. Dans une région du pays, ils soutiennent un point de vue qui va plaire aux gens du coin, et le porte-parole du NPD en matière de finances est un véritable champion à ce titre. Alors qu'il préconise telle position dans le but d'amasser des votes à un endroit, son chef en soutient une tout autre ailleurs.